

## Chapitre X: Comment éviter le plagiat ?

Au sens de l'arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat, il est entendu par plagiat, tout travail établi par l'étudiant, l'enseignant chercheur, l'enseignant Chercheur Hospital - universitaire, le chercheur permanent ou qui conque participe à un acte de falsification de résultats ou de fraude Revendiqués dans les travaux scientifiques ou dans n'importe quelle autre publication scientifique ou pédagogique. A ce titre, est considéré acte de plagiat: -citation ou reformulation totale ou partielle d'idées ou informations, texte, paragraphe, extrait d'un article publié, ou extrait d'un ouvrage, magazine, études, rapport ou sur sites internet sans la mention de leurs sources et ses auteurs, -la citation d'extraits d'un document sans les mettre entre parenthèse et sans la mention de leurs sources et ses auteurs, -l'utilisation de données particulières sans préciser la source et ses auteurs, -l'utilisation d'un argument ou d'une référence sans la mention de sa source et ses auteurs, -la publication d'un texte, article, polycopie ou rapport réalisé par une institution ou établissement et le considérer comme un travail personnel, -l'utilisation d'une production artistique ou l'insertion de cartes géographiques, images, courbes graphiques, tableaux statistiques, schémas dans un texte ou article sans référence à son origine, sa source ainsi que ses auteurs. -la traduction complète ou partielle à partir à partir d'une langue vers la langue utilisée par l'étudiant, l'enseignant chercheur, l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire et le chercheur permanent sans la mention au traducteur et sa source, -l'inscription par l'enseignant chercheur, l'enseignant chercheur Hospitalo-universitaire ou le chercheur permanent, ou toute autre personne de son nom dans un travail de recherche ou dans un autre travail scientifique Sans participer à son élaboration, - l'inscription par le chercheur principal

## **X.1. La Citation**

Une citation est la reprise exacte d'une phrase, d'une formule ou d'une partie d'un texte. C'est la plupart du temps un argument d'autorité : on cite tel ou tel auteur parce qu'il fait autorité en la matière et que sa position éclaire ou justifie la vôtre. Inutile donc de citer des inconnus ou des personnes qui ne sont ni des experts ni des spécialistes !

On cite aussi quand la formulation est spécialement bien trouvée et que vous ne sauriez mieux dire. Mais attention, un texte ne peut être un patchwork de citations sans perdre toute unité et donc devenir difficilement compréhensible.

Il est convenu d'une façon générale -mais ce n'est pas une règle de droit -qu'on peut citer quelqu'un sans lui demander d'autorisation si le texte cité ne dépasse pas une douzaine de lignes. Les travaux universitaires appliquent à peu près cette règle, avec souplesse . . .mais il faut quand même considérer qu'une trop longue citation prouve qu'il y a un travail d'assimilation de l'idée ou des arguments qui n'a pas été fait. La citation obéit à des règles précises :-elle commence et finit par des guillemets; -elle doit être correctement référencée ; -elle doit être scrupuleusement exacte y compris dans sa ponctuation ; -les suppressions qui ne doivent jamais être de nature à modifier le sens de la phrase sont clairement identifiées par des points de suspension entre crochets[. . .];-les ajouts ou les modifications exigés par la syntaxe quand la citation est intégrée dans une de vos phrases doivent être placés de même entre crochets; on cite dans la langue originale et on donne la traduction en note ; -quand la citation dépasse 40 mots, elle est écrite à la ligne en retrait, avec alignement à droite et à gauche, et dans un corps plus petit que le reste du texte.

## **X.2. La paraphrase**

Paraphraser c'est reformuler à votre manière une idée exprimée par un autre auteur. Ceci est bien sûr possible mais vous devez explicitement indiquer le nom de cet auteur, soit dans votre texte même, soit en note de bas de page.

Il est souvent conseillé de ne pas se limiter à la paraphrase mais d'analyser l'idée exprimée, en la confrontant par exemple à celle exprimée par un autre auteur. La paraphrase est le fait de résumer et de reformuler une thèse extérieure. Il ne s'agit pas d'une citation, puisque seule l'idée subsiste, non le texte original. Il est difficile d'estimer la part respective de la paraphrase et de la réflexion personnelle dans un mémoire. « Il est en même cas certain que le mémoire en master par exemple est dans une large mesure un travail de paraphrase, estime Jean-Marc. Lorsqu'une référence bibliographique est particulièrement importante ou souvent évoquée, les étudiants n'hésitent pas à inclure dans leur mémoire un véritable résumé de celle-ci. ».

Dans un travail de recherche, la paraphrase est nécessaire. Elle n'est pas un mal, comme le dit Mariana : « Il suffit de se demander si en analysant ce texte, on est bien en train de nourrir une réflexion qui prend appui sur lui sans le répéter ».

### **X.3. Indiquer la référence bibliographique complète**

La bibliographie recense l'ensemble des livres, des documents, des communications et des articles scientifiques relatifs à un sujet donné, qu'ils aient été consultés ou non, durant la recherche. L'étudiant utilisera donc soit une liste de références bibliographiques ou une bibliographie complète incluant les références citées dans le texte ou encore les deux si cela s'avère pertinent.

## Références bibliographiques

- [1] A. Berro, N. Valles-Parlangeau, D. Panzoli, J.-C. Sakdavong, B3-Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données. C2IMES, 2006.
- [2] A. S. Constant et A. Lévy, Mémentos LMD -Réussir mémoire, thèse et HDR. Gualino, 2015.
- [3] ESPE, Guide de rédaction-Mémoire de master MEEF. ESPE de l'Académie de Grenoble, 2015.
- [4] J. Berrebeh, Méthodologie d'un mémoire de recherche pour un Mastère de recherche. FSEG Nabeul, 2013.
- [5] J.-C. Cachon, Guide pratique de présentation orale. Université Laurentienne de Sudbury, 2006.
- [6] J.-L. Lebrun, Guide pratique de rédaction scientifique: comment écrire pour le lecteur international. EDP sciences, 2007.
- [7] Le Décanat des Etudes, Guide de rédaction d'un rapport de projet, d'un mémoire ou d'une thèse. École de technologie supérieure, 2006.
- [8] M. Beaud, M. Gravier, et A. de Toledo, L'art de la thèse: comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net. La Découverte, 2006.
- [9] M. Greuter, Réussir son mémoire et son rapport de stage. L'Étudiant, 2014.
- [10] M. Kalika, Le mémoire de master: Piloter un mémoire ; Rédiger un rapport ; Préparer une soutenance. Dunod, 2016.
- [11] MENESR, Guide pour la rédaction et la présentation des thèses -à l'usage des doctorants. Ministère de la Recherche, 2007.
- [12] P. Collinge et G. Laganière, Rédaction technique et administrative. Sherbrooke, Québec: Éditions Laganière, 1986.
- [13] P. Gruba et J. Zobel, How To Write Your First Thesis. Springer, 2017.
- [14] R. Pears et G. J. Shields, Cite them right: the essential referencing guide. Palgrave Macmillan, 2016.

### SiteWeb:

<http://grebib.bnf.fr/accueil.html>

<https://bib.uclouvain.be/infosphere/>

<http://www1.univ-ag.fr/buag/cours/RechDoc-M1-web/co/RechDoc-M1.html>

<https://bibliotheque.ichec.be/utiliser-des-outils-documentaires>

<http://benhur.telug.ca/ST/sciences/sci1013/index.htm>

<https://www.scribbr.fr/memoire/formuler-des-questions-de-recherche/>

<https://www.hec.ca/cfla/francais/document/guide-redaction-travail-cycles.pdf>

<http://infolit.be/CoMLiS/index.html>

<https://ieee-dataport.org/>